



Revue de presse d'ALTERNIA



YVELINES

Une ferme solaire projetée sur l'ancienne décharge de Triel-sur-Seine

Une ferme photovoltaïque sera créée sur les 5 ha de l'ancienne décharge de Triel-sur-Seine d'ici à dix-huit mois. A proximité d'une centrale EDF, ce site accueillera 15 000 panneaux solaires polycristallins, d'une capacité de 5 mégawatts pour une production annuelle équivalente à la consommation de 2 300 foyers.

Ce projet dépasse le Nord Yvelines puisqu'il est en lice pour un appel d'offres lancé par le ministère de l'Ecologie dans le cadre du

Plan de développement des énergies renouvelables qui prévoit la construction d'une centrale photovoltaïque par région, au minimum, d'ici à 2011.

Toutefois, le projet yvelinois verra le jour même s'il n'est pas retenu par le ministère car, depuis trois mois, « le prix de rachat par EDF de l'électricité produite par les fermes solaires a été majoré de 14% dans la zone comprenant les Yvelines », explique Pierre Cardo, député et président de la communauté

d'agglomération des Deux rives de Seine (1), à l'initiative de cette opération. Il estime même qu'il serait idéal de couvrir, à terme, une superficie de 55 ha afin de produire 20 mégawatts et de parvenir à l'autonomie énergétique de l'agglomération. Cette opération, qui fera l'objet d'une intégration paysagère, est estimée à 17 millions d'euros.

PASCALE TESSIER ■

(1) Elle regroupe les communes d'Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Triel-sur-Seine et Verneuil-sur-Seine.

LesEchos.fr



Une centrale photovoltaïque pour 2011 dans les Yvelines

[10/12/09 - 18H02 - AFP]

© AFP/Archives - Jean-Pierre Clatot



Une ferme photovoltaïque verra le jour d'ici 2011 à Triel-sur-Seine, dans les Yvelines, a annoncé jeudi Pierre Cardo, député UMP des Yvelines et président de la communauté d'agglomération des "Deux rives de Seine".

Situé sur une ancienne décharge et à proximité d'un poste relais EDF, le site accueillera 15.000 panneaux solaires polycristallins sur cinq hectares pour une production estimée à 5 mégawatts, soit l'équivalent de la consommation de 2.300 foyers.

Son coût global est estimé à 17 millions d'euros.

"L'idéal serait de couvrir à terme une zone de 55 hectares pour produire 20 mégawatts et atteindre l'autonomie énergétique de l'agglomération", a déclaré M. Cardo lors d'une conférence de presse.

Le projet est en lice pour un appel d'offres lancé par le ministère de l'Ecologie dans le cadre du plan de développement des énergies renouvelables, qui prévoit notamment la construction d'au moins une centrale photovoltaïque par région d'ici 2011.

En Ile-de-France, deux autres projets concurrents se trouvent en Seine-et-Marne, selon le député. Le choix du ministre Jean-Louis Borloo est attendu pour juin 2010.

"Même si nous perdons le concours, le projet de Triel se fera car depuis septembre, Jean-Louis Borloo a majoré de 14% dans la zone comprenant les Yvelines le prix de rachat par EDF de l'électricité produite par les fermes solaires", a déclaré M. Cardo. Il a précisé que le site fera l'objet d'une "intégration paysagère".

L'objectif affiché est de porter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation d'énergie d'ici 2020.

AFP



PANNEAUX SOLAIRES : SE LANÇER DANS L'AVENTURE

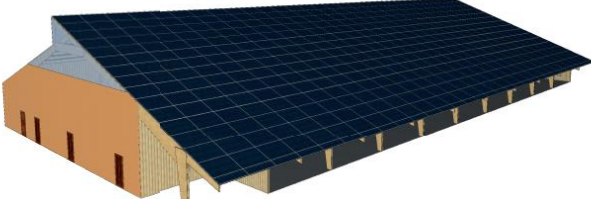
Construire une écurie peut coûter cher et même très cher. Mais le panneau solaire, solution à la fois bénéfique pour les cavaliers et l'environnement, commence à faire son entrée dans le paysage équestre. Grand Prix a enquêté sur ce nouveau procédé. Explications avec quelques sociétés spécialisées dans l'énergie photovoltaïque.

www.alterrya.com

« Il s'agit d'un secteur en pleine expansion, et c'est ce qui a poussé à créer Alterrya. Et par ailleurs, il faut montrer au cavalier que ce n'est pas un gadget, mais une solution qui permet de réduire ses dépenses et de protéger son investissement. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. »

Dans la pratique, le cavalier qui possède un cheval ou plusieurs, une ou deux à la maison, se pose la question de savoir si et comment il peut réduire ses dépenses et protéger son investissement. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. »

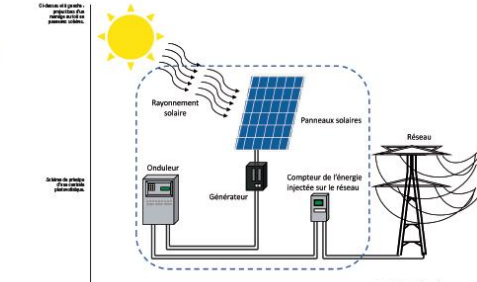
de faire de nouveaux investissements en construction, celle-ci s'ajoute à une série de projets de rénovation ou de construction de nouvelles écuries, ce qui permet de réduire les dépenses et de protéger son investissement. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. »



En effet, la pose de panneaux solaires doit répondre à certaines conditions. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. »



La pose des panneaux solaires est un processus complexe qui nécessite l'intervention de professionnels. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. C'est pourquoi nous avons choisi de nous spécialiser dans l'énergie photovoltaïque, comme il se doit pour un professionnel. »





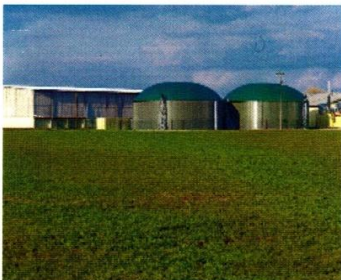
Jeune société créée en 2008, ALTERNRYA est un producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Qu'il s'agisse de biomasse, de solaire ou encore d'éolien, ALTERNRYA adapte au mieux la technologie à la ressource disponible sur site.



Yoni Ammar, un des deux créateurs de l'entreprise revient sur son métier.

System Media : Votre société n'a pas un an, mais si vous deviez dresser un premier bilan de votre activité, quel serait-il ?

Yoni Ammar : Notre métier consiste à proposer de la location de toiture sur des surfaces supérieures à 2 000 m², nous travaillons d'ailleurs beaucoup avec le monde agricole. Or, le premier bilan que je dresse est plutôt positif. En effet, nous avons signé pour la construction de plus de 30 000 m² de toitures depuis janvier. Nous assurons la maîtrise d'ouvrage, l'investissement et l'exploitation des projets. Une des difficultés que connaissent les jeunes acteurs est de trouver les bons partenaires financiers, notamment dans une industrie où les investissements nécessaires sont aussi importants. Heureusement, en tant qu'investisseur, notre force est d'avoir su bien nous entourer, en exploitant un réseau professionnel construit sur le secteur depuis 5 ans. Travailler avec ALTERNRYA est la garantie de nouer une relation avec un interlocuteur solvable qui s'inscrit dans la durée !

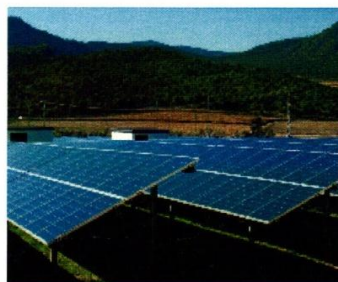


S.M. : C'est une industrie qui nécessite beaucoup d'investissement mais aussi des compétences affûtées...

Y.A. : Le monde du panneau solaire est un vrai métier qui ne s'improvise pas : il s'agit de mettre en place et surtout de gérer sur plus de 20 ans de véritables centrales électriques de grande puissance ! Faire appel à un spécialiste est donc absolument nécessaire.



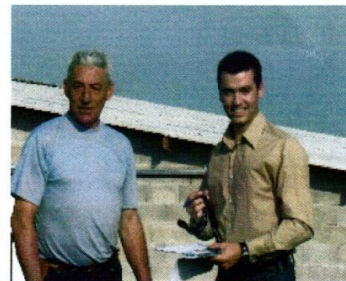
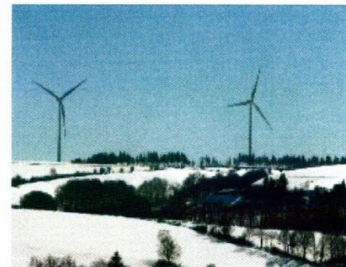
Seul un professionnel du domaine pourra supporter les risques qu'engendre un tel projet. Il faut bien se rendre compte que les incidences financières d'une centrale mal gérée peuvent vite s'avérer catastrophiques pour son propriétaire. Faire du solaire est une très bonne chose, seulement il faut savoir faire du solaire réfléchi et, pour cela, il faut savoir conserver ses acquis et trouver de bons partenaires.



S.M. : Votre activité démarre à peine, mais avez-vous déjà de nouveaux projets ?

Y.A. : Nous nous sommes déjà fixés un premier objectif : installer plus de 60 MWc en solaire sur les cinq prochaines années, soit une surface totale de 400 000 m² de panneaux photovoltaïques. Par ailleurs ALTERNRYA a pour ambition de proposer à ses partenaires des solutions renouvelables globales (solaire, chaleur, déchets). Ce qui est sûr, c'est que nous allons continuer d'agir conformément à une approche environnementale durable afin que l'industrie que nous avons choisi de développer puisse trouver de nouveaux

appuis et aller de l'avant. Nous sommes face à un marché dynamique et créateur d'emplois qu'il faut préserver et c'est ce que nous efforcerons de faire avec ALTERNRYA.



Contact

ALTERNRYA SAS : Producteur d'électricité et de chaleur vertes
Pour tous renseignements :
Tél. : 01 41 13 16 95
Fax : 01 41 13 12 30
energie@alterrya.com
www.alterrya.com

ALTERRYA

Siège social

124, rue de Castelnau
57000 Metz

Contact : monprojet@alterrya.com
www.alterrya.com

ALTERRYA Paris

Ecole Centrale Paris
Grande Voie des Vignes
92295 Châtenay-Malabry Cedex
Tél. : +33 (0)1 41 13 16 95

ALTERRYA Lyon

Park Avenir 2
313 Avenue Marcel Mérieux
69530 Brignais
Tél. : +33 (0)4 81 76 11 80

